N° interne : **5484** Conseil du **lundi 29 mars 2004 à 18 h 00**

N° définitif : **2004-1743**

ANNEXES

Rapport de présentation - dossier d'approbation - Point 24

Lyon 2° - rue Grolée

- erreur matérielle dans le rapport de présentation. Il faut lire : "- inscription d'une marge de recul sur la façade **ouest** de la rue Grolée…"

Rapport de présentation - dossier d'approbation - Point 59

Lyon 7° - Ilot compris entre les rues nadaud, Desaugiers, Lagrange et le boulevard Yves Farge

- erreur matérielle dans le rapport de présentation. Il faut lire : "- inscription d'un débouché piéton entre le boulevard Yves Farge et la rue Desaugiers" au lieu d'intention de liaison.

Rapport de présentation - dossier d'approbation - Point 65

Lyon 8° - Carrefour angle route de Vienne-rue Henri Barbusse (cf. plan)

- supprimer la prescription d'implantation continue le long de la rue Henri Barbusse sur la parcelle contigüe à la future place publique,

- supprimer l'alignement commercial sur le côté "est" de la future placette avec retour sur rue Henri Barbusse.

Rapport de présentation - dossier d'approbation - Point 75

Lyon 9° - ZAC Michel Berthet (cf. plan)

- extension du polygone de la rue Cassin en limite du bâtiment mitoyen situé au nord et inscription d'une hauteur de 21 mètres,

- calage du secteur de zone URm en fonction du nouveau tracé du polygone.

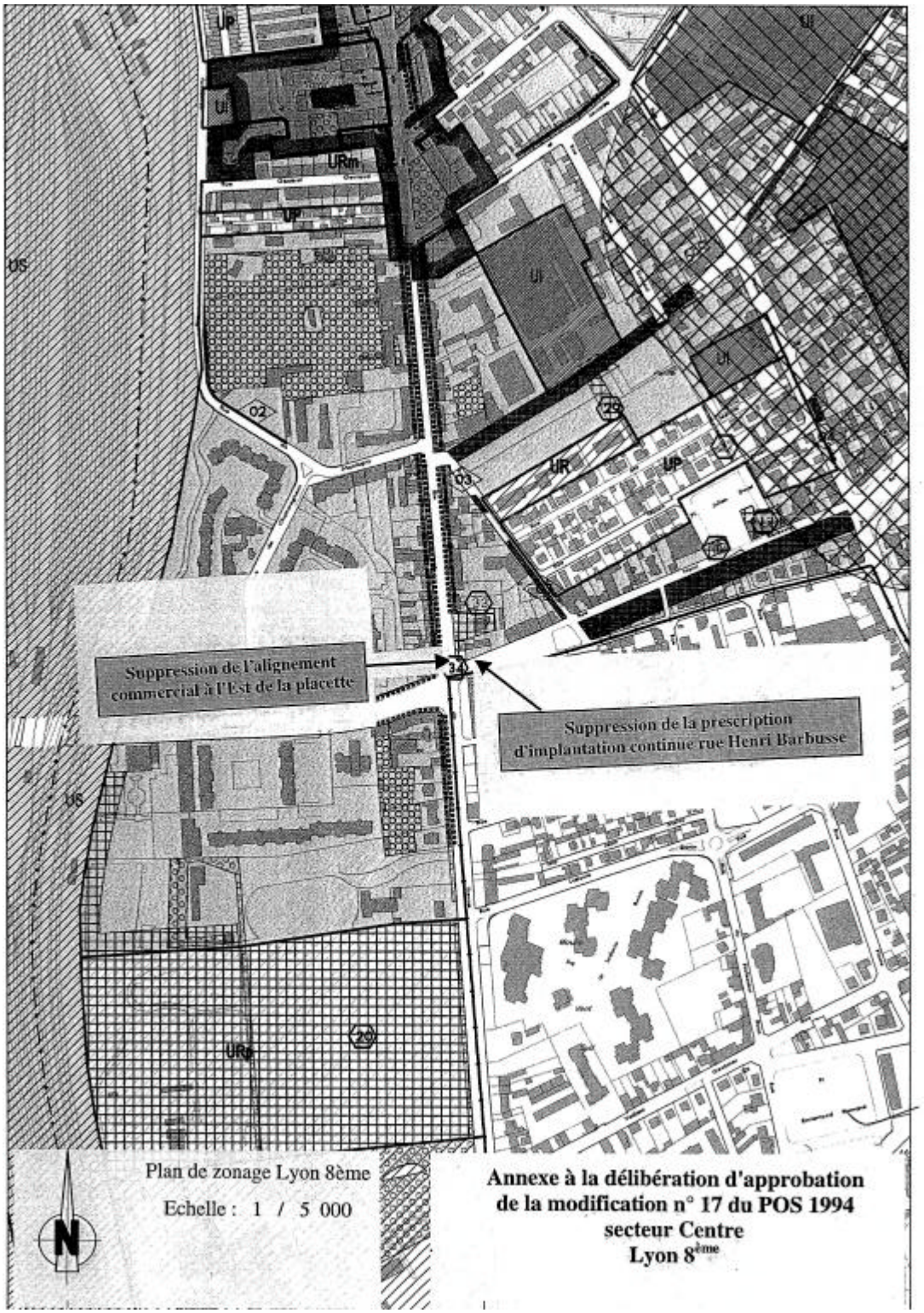

Annexe à la délibération d'approbation de la modification n° 17 du POS 1994 secteur Centre Lyon 8ème

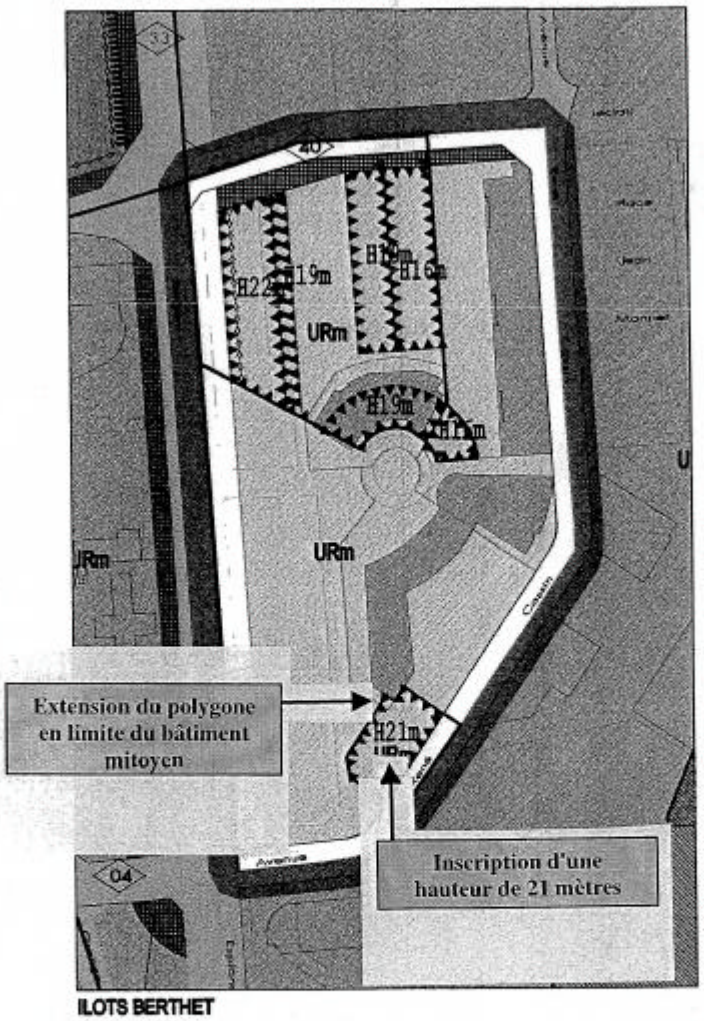

Plan détaillé de zonage Lyon 9ème

Echelle : 1 / 2 000

Annexe à la délibération d'approbation de la modification n° 17 du POS 1994 secteur Centre Lyon 9ème